9^e séance Articles, amendements et annexes

ÉNERGIE

Projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n° 3201, 3278).

Avant l'article 1er

Amendements identiques:

Amendements n° 2244 présenté par M. Gaubert, n° 2245 présenté par M. Brottes, n° 2246 présenté par M. Bataille, n° 2247 présenté par M. Ducout, n° 2249 présenté par M. Habib, n° 2250 présenté par M. Migaud, n° 2251 présenté par M. Bonrepaux, n° 2256 présenté par M. Bono, n° 2257 présenté par M. Cohen, n° 2268 présenté par M. Gouriou, n° 2271 présenté par M. Launay, n° 2272 présenté par Mme Lebranchu, n° 2273 présenté par M. Nayrou et n° 2276 présenté par M. Vergnier.

Avant l'article 1er, insérer l'article suivant :

« La recherche de l'efficacité du service public de l'énergie ne peut s'éloigner des objectifs de cohésion sociale auxquels il appartient à ce service de répondre. »

Amendements identiques:

Amendements n° 2277 présenté par M. Ducout, n° 2278 présenté par M. Bataille, n° 2279 présenté par M. Gaubert, n° 2280 présenté par M. Brottes, n° 2281 présenté par M. Le Déaut, n° 2282 présenté par M. Habib, n° 2291 présenté par Mme Darciaux, n° 2292 présenté par M. Dehoux, n° 2293 présenté par M. Dosé, n° 2294 présenté par M. Dumas, n° 2295 présenté par M. Dumont, n° 2296 présenté par M. Emmanuelli, n° 2297 présenté par Mme Gaillard, n° 2299 présenté par Mme Génisson, n° 2300 présenté par M. Gorce, n° 2301 présenté par M. Gouriou, n° 2302 présenté par M. Jung, n° 2303 présenté par M. Lambert,

nº 2304 présenté par M. Launay, nº 2305 présenté par Mme Lebranchu, nº 2306 présenté par M. Nayrou, nº 2307 présenté par Mme Saugues, nº 2308 présenté par M. Tourtelier et nº 2309 présenté par M. Vergnier.

Avant l'article 1er, insérer l'article suivant :

« Le service public de l'énergie est un vecteur de croissance et de dynamique industrielle. »

Amendements identiques:

Amendements nº 2310 présenté par M. Habib, nº 2311 présenté par M. Bataille, **nº 2312** présenté par M. Gaubert, nº 2313 présenté par M. Ducout, nº 2314 présenté par M. Le Déaut, nº 2315 présenté par M. Brottes, nº 2316 présenté par M. Migaud, nº 2317 présenté par M. Bonrepaux, nº 2318 présenté par M. Aubron, n° 2319 présenté par M. Balligand, nº 2320 présenté par M. Bascou, nº 2321 présenté par M. Besson, nº 2322 présenté par M. Bono, nº 2323 présenté par M. Cohen, nº 2324 présenté par Mme Darciaux, nº 2325 présenté par M. Dehoux, nº 2326 présenté par M. Dosé, nº 2327 présenté par M. Dumas, nº 2328 présenté par M. Dumont, nº 2329 présenté par M. Emmanuelli, nº 2330 présenté par Mme Gaillard, nº 2332 présenté par Mme Génisson, nº 2333 présenté par M. Gorce, nº 2334 présenté par M. Gouriou, n° 2335 présenté par M. Jung, n° 2336 présenté par M. Lambert, n° 2337 présenté par M. Launay, nº 2338 présenté par Mme Lebranchu, nº 2339 présenté par M. Nayrou, n° 2340 présenté par Mme Saugues, nº 2341 présenté par M. Tourtelier et nº 2342 présenté par M. Vergnier.

Avant l'article 1er, insérer l'article suivant :

« Les principes du service public de l'énergie garantissent des prestations d'un haut niveau de qualité. »